PV de l'assemblée de paroisse du 22 novembre 2020

Présents : G. Ducry-Rey, A. Granier, R. Dokou, M. Stalder, R. Bär, B. Yogo, E. de Calonne, G. Stauffer, C. Castella

Secrétaire : C. Bisig-Charrière

Début : 9 h30

Fin : 12h41

Table des matières

OUVERTURE DE LA SÉANCE 2
POINT 1 : CULTE PAR E. DE CALONNE 2
POINT 2 : NOMINATION DES SCRUTATEURS 2
Décision : C. Steffen Loup et J.-B. Lekeufack nommés scrutateurs 2
POINT 3 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE PAROISSE ORDINAIRE DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2020, DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET WWW.EGLISE-BULLE.CH ET AU SECRÉTARIAT. LE PV NE SERA PAS LU LORS DE L'ASSEMBLÉE DE PAROISSE 3
Décision : PV 15.09.2020 est approuvé à 57 pour 2 abstentions 3
POINT 4 : ACCEPTATION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION DES MINISTRES 3
Décision : La procédure d'élection des ministres est adoptée à l'unanimité 3
POINT 5 : ELECTION DE CONFIRMATION DU PASTEUR GÉRARD STAUFFER 4
Décision : Le pasteur Stauffer est réélu par 46 pour, 10 contre et 2 abstentions 4
POINT 6 : ELECTION DES CONSEILLERS(ÈRES) DE PAROISSE LÉGISLATURE 2021 - 2024 11
Décision : Cédric Castella, Mark Stalder, Benoît Yogo, Annette Granier, Gwennaëlle Ducry-Rey sont élus tacitement (liste des 10 paroissiens remplie) 11
Décision : Rachelle Dokou et Charlotte Masmejan ont été élues tacitement par l'assemblée de paroisse 11
POINT 7 : ELECTION DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES COMPTES, LÉGISLATURE 2021-2024 14
Décision : Maurcie Houriet, Patrick Audemars et Olivier Pralong sont élus dans la commission de révision des comptes, législature 2021-2024 14
POINT 8 : BUDGET 2021 : 16
a) Présentation 16
b) Questions 16
c) Rapport de la Commission de révision des comptes d) Acceptation du taux de mission 16
e) Approbation 16
Décision : Le taux de mission est accepté par 46 pour et 1 abstention 16
Décision : Le bduget 2021 est approuvé par 43 pour et 1 abstention 16
POINT 9 : LOCATION DU TEMPLE PAR ICF, SUITE : INFORMATION 17
POINT 10 : INFORMATION 17
Décision : Bérénice Castella fait partie de la commission d'aumônerie 17
POINT 11 : DIVERS 18

Ouverture de la séance

Au nom du conseil de paroisse, la présidente souhaite la bienvenue à tous les paroissiens et paroissiennes.

Mme Ducry-Rey salut très cordialement M. Pierre-Philippe Blaser, président du conseil synodal.

Les excusés à la séance sont : Irène et François Duruz, Christiane Wohlfender, Simona Charlier, Josiane Brugger

Conformément à l'article 74 du règlement ecclésiastique, l'Assemblée a été valablement convoquée par la publication de la convocation avec l'ordre du jour dans le TU, paru dans la feuille officielle et disponible sur le site de la paroisse.
Les paroissiens/nes ont été informée du changement de lieu de l'assemblée de paroisse par un article dans le journal la Gruyère, une newsletter, une annonce au culte et une information sur le site internet. De plus, un transport a été organisé depuis la paroisse jusqu'à l'Aula de Riaz.

L'article 78, point 4 du règlement ecclésiastique de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg stipule : « Les propositions qui concernent un objet qui n'a pas été porté à l'ordre du jour sont, si l'Assemblée vote l'entrée en matière, transmises au Conseil de paroisse pour rapport à la prochaine Assemblée de paroisse ».

Droit de vote : tous paroissiens habitant~~s~~ une des communes du district de la Gruyère et ayant 16 ans révolus peuvent voter.

L'ordre du jour la séance est projeté sur l'écran. Aucune remarque n'est faite au sujet de l'ordre du jour de l'assemblée.

Lors d'une intervention, merci de parler avec le micro en mentionnant votre nom/prénom.

La présidente déclare officiellement ouverte l'assemblée de paroisse.

Point 1 : Culte par E. de Calonne

La présidente remercie le pasteur de Calonne pour ce moment de culte.

59 personnes présentes ont le droit de vote

Point 2 : Nomination des scrutateurs

Décision : C. Steffen Loup et J.-B. Lekeufack nommés scrutateurs

Mme Chantal Steffen Loup et M. Jean-Bruno Lekeufack sont nommés comme scrutateurs pour cette séance.

Point 3 : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de paroisse ordinaire du mardi 15 septembre 2020, disponible sur le site internet www.eglise-bulle.ch et au secrétariat. Le PV ne sera pas lu lors de l'Assemblée de paroisse

Décision : PV 15.09.2020 est approuvé à 57 pour 2 abstentions

Le PV a été mis à disposition à la Cure. Il pouvait y être consulté ainsi que sur le site internet www.eglise-bulle.ch. Il ne sera pas lu lors de l'Assemblée de Paroisse.

Aucune remarque, ni modification n'étant formulée, le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse ordinaire du mardi 15 septembre 2020 est approuvé par 57 voix et 2 abstentions.

Point 4 : Acceptation de la procédure d'élection des ministres

Décision : La procédure d'élection des ministres est adoptée à l'unanimité

Lors d'une assemblée de paroisse, la question s'est posée de savoir quelle règle adoptée en matière de récusation lors de l'élection ou de la réélection d'un ministre. En l'occurrence, il avait été indiqué que l'article 86[3] RE[i] devait s'appliquer par analogie. Le Conseil de paroisse est d'avis que cette analogie ne s'applique pas dans ce cas.

Mme Granier lit la procédure d'élection des ministres établit par le conseil de paroisse. Cette procédure pourra être changé à chaque élection si les paroissiens(nes) le demandent. (voir en annexe)

Questions

Mme Bloch n'a pas de question au sujet de la procédure mais elle souhaite relever un point concernant la réélection du pasteur Stauffer. Suite à la situation actuelle de pandémie, certaines personnes ne sont pas présentes et de ce fait, pas de possibilité de vote. Est-ce que ce problème a été étudié par le conseil de paroisse car des gens sont exclus suite à la situation actuelle. .

Mme Granier l'informe qu'une demande a été faite au préfet de la Gruyère ainsi qu'au autorité cantonale afin d'obtenir une autorisation de tenir notre assemblée de paroisse. Concernant le vote à distance ou autres manières, le délai était trop court pour prévoir une autre façon de voter. La mise en place du vote à distance ou autres doivent être mise en place en respectant des délais afin que chaque paroissiens(nes) puissent être contacter.

Mme Ducry-Rey précise que le conseil de paroisse s'est penché sur cette question. Il y a effectivement 5 possibilités de vote à distance, soit : **vote par envoi postale et par guichet comme les votations communales / vote par procuration / vote électronique / vote par webinaire / vote sur place avant l'assemblée.** Il n'était pas possible de contacter tous les paroissiens à l'avance en respectant les délais et de mettre en place une procédure pour le dépouillement des votes.

Mme Bloch : l'élection du pasteur Stauffer doit être faite aujourd'hui, il n'est pas possible de la reporter au printemps prochain.

Mme Granier : non car nous devons respecter les délais. Dernier délai : le 20 décembre 2020.

Mme Granier propose donc de voter la procédure d'élection des ministres avec la carte de vote rouge.

La procédure d'élection des ministres est adoptée à l'unanimité

Point 5 : Election de confirmation du pasteur Gérard Stauffer

Décision : Le pasteur Stauffer est réélu par 46 pour, 10 contre et 2 abstentions

Mme Ducry-Rey rappelle le règlement ecclésiastique, soit les articles de 91 à 100, concernant l'élection de confirmation du pasteur. Art. 96 :

1. Une élection de confirmation a lieu après la première période de 2 ans, puis tous les 5 ans. Le nombre d'élections de confirmation n'est pas limité.
2. Si la ou le ministre n'est pas consacré ou agrégé par l'Église évangélique réformée du canton de Fribourg, il n'est pas possible de procéder à une élection de confirmation.
3. Dans des cas particuliers, le Conseil synodal peut, en tout temps, ordonner la tenue d'une élection de confirmation sur demande du Conseil de paroisse, soit pour une nouvelle période de 5 ans, soit pour la durée restante.

Mme Ducry-Rey fait référence à l'extrait paru dans le journal trait d'union (Le conseil de paroisse propose l'élection du pasteur G. Stauffer pour un nouveau mandat de 5 ans lors de l'AP du 22.11.2020 (art. 96 RE)). La formulation parue dans le Trait d'Union est conforme à notre règlement ecclésiastique et c'est bien vous, l'assemblée de paroisse, qui élisez le pasteur Stauffer pour un nouveau mandat.

<u>Présentation du pasteur Stauffer</u>

Le pasteur Stauffer a débuté en 1995 dans la paroisse Bulle-La Gruyère. Selon le règlement, une élection de confirmation a lieu tous les 5ans après la première élection.

Est-ce que le pasteur Stauffer rempli les exigences qui lui sont demandées ? Sommes-nous satisfaits de son travail ?

Au début du mandat du conseil de paroisse, il y a 4 ans environ, Mme Granier et Mme Ducry-Rey ont rencontré les pasteurs afin d'établir un cahier des charges. Suite à ces rencontres, il a été décidé d'utiliser l'organigramme, daté de 2016 puis mise à jour en 2017, pour répartir les tâches des pasteurs.

Pour information, un cahier des charges n'est pas obligatoire, un descriptif de poste suffit.

Le conseil de paroisse est conscient des divergences d'opinion sur la réélection de pasteur Stauffer au sein de la paroisse.

Prions : « Seigneur, que Ta Volonté soit faite, bénis cette assemblée, bénis ce temps de parole que nous soyons tous ensemble, unis. Au nom de Jésus. Amen ».

L'art. 97 du règlement ecclésiastique : « Pour l'élection de confirmation, le conseil de paroisse donne son préavis à l'assemblée de paroisse. Les membres de la paroisse ayant le droit de vote exprime leur volonté par « oui » ou par « non » afin de dire si la candidature est acceptée. Un/une candidate qui n'obtient pas plus de oui que de non, ne peut pas être élu(e).

<u>Déroulement de la procédure :</u>

1. Temps de parole donné au pasteur Gérard Stauffer
2. Avis du Conseil de paroisse
3. Discussion-questions de l'assemblée en présence du ministre

4. Sortie du ministre, remise de son vote / récusation selon point 4
5. Discussion-questions de l'assemblée sans le ministre
6. Vote à bulletin secret

Mme Ducry-Rey est consciente que ce sujet peut être émotif et sensible mais elle souhaite que l'assemblée accepte un cadre : se respecter chacun/e et que chaque paroissien ait le droit de parole et la possibilité de s'exprimer librement. Ne pas juger, ni de couper la parole mais d'écouter avec dignité.

Merci d'être bref et concis lors de votre prise de parole.

L'assemblée est d'accord d'accepter ce cadre de discussion.

Temps de parole au pasteur Gérard Stauffer

Chers paroissiens, chères paroissiennes,

Voilà bien des années que nous cheminons ensemble. Je le remarque lorsqu'un catéchumène vient vers moi et me dit : « Monsieur, c'est vous qui m'avez baptisé » ou lorsqu'un ancien catéchumène vient vers moi, quelques années après son caté pour me dire, j'aimerais me marier ou j'aimerais baptiser mes enfants. C'est d'ailleurs ce qui est très gratifiant dans un ministère longue durée. Accompagner les uns et les autres, de plus ou moins près, par-delà les années et voir avancer les gens dans leur foi et leur vie.
Ce matin, je me présente à vous pour solliciter un nouveau mandat de 5 ans avec l'appui du conseil de paroisse.
Je me suis sentie appeler au pastorat quand j'avais 18-19 ans. A chaque grande étape de ma vie, à chaque moment de remise en question, je me repose la question toujours : « est-ce que tu es encore appeler au pastorat ? ». Je ressens encore et toujours l'appel au pastorat comme étant vivant en moi.
Je suis pasteur et je ne suis pas politicien. Cela veut dire que je ne me présente pas à vous avec un programme d'action. Le programme d'action, c'est vous, c'est le conseil de paroisse, c'est ensemble, qu'il est établi. Je me présente à vous, tout simplement comme je suis. Vous connaissez mes forces et mes faiblesses depuis le temps. Je me présente à vous pour ce renouvellement parce que j'aime cette paroisse, j'aime le travail que j'y fais et si on aime sa paroisse pourquoi changer pour changer !
Je suis également heureux de la collaboration que j'ai avec le conseil de paroisse où par-delà nos tempéraments différents, nous tirons à la même corde, avec la même vision et la même mission. Celle entre autres, que vous avez validé à l'assemblée de septembre 2020.Je suis également heureux de la collaboration que j'ai avec mon collègue, Emmanuel de Calonne. Plus le temps passe et plus j'en suis heureux.
Au fil des ans, ma théologie, c'est-à-dire ma manière de voir Dieu et ma manière de comprendre la Bible a évolué ou a changé. Comme on évolue tous, on grandit, on murit, on affine. Ma manière de concevoir le ministère pastoral, elle s'est aussi affinée. Plusieurs d'entre vous en sont les témoins. Le Gérard Stauffer d'aujourd'hui n'est pas celui d'il y a 10 ans en arrière et encore moins celui d'il y a 20 ans en arrière. Ce qui oriente mon ministère pastoral, c'est ce que vous voyez ici écrit.
Si vous m'acceptez pour un mandat supplémentaire, je continuerai à travailler et à vous servir au plus près de ma conscience en donnant le meilleur de moi-même, en étant disponible pour ceux qui font appel à moi en restant un homme authentique et de conviction dans le respect des autres et du cheminement qui leur est propre.
Cela dit, c'est vrai que spontanément à l'époque actuel ou dans le moment de vie où je suis actuellement, il est vrai que mon cœur se dirige plutôt vers la formation d'adultes. Formation n'est peut-être pas le mot juste quand on parle de vie spirituelle, il faut plutôt parler d'approfondissement, c'est donc l'accent que je mets dans le cadre par exemple du Goûter Dieu. Le processus de formation pour

devenir formateur d'adultes, dans lequel je me suis engagé, obéit aussi à ce désir d'être mieux équipé pour travailler dans cette direction. Ce que j'apprends dans le cadre de cette formation, me conforte dans cette conviction que chacun est appelé à découvrir par soi-même, au fond de soi-même la Force de Jésus et la pertinence de l'Evangile.
Je me sens appeler vers la formation d'adultes mais là aussi ce que je pourrais aimer et souhaiter, ce sont mes affaires. Il y a ce que vous, vous pourriez aimer et souhaiter, ce que le conseil de paroisse pourrait aimer et souhaiter et je me situe très clairement dans un esprit d'être à votre service et non pas à mon service.

J'ai cependant 2 projets très concrets que je mettrai sur pied en 2021 si vous me renouvelez votre confiance ce matin. Le premier consistera à organiser des tables rondes paroissiales autour de sujets concernant la vie paroissiale et l'identité de la paroisse afin de renouveler le dialogue entre paroissiens de sensibilité différentes et de permettre à chacun et chacune de trouver sa place et de se sentir chez soi, ici dans cette paroisse. Le deuxième projet consistera à offrir aux ainés qui le souhaitent des temps d'approfondissement spirituelles ayant lieu durant la journée. Ce souhait m'a été glissé lors d'une rencontre de coordination des activités paroissiales en juin 2020.

Je pense aussi que dans les années à venir, il faudra repenser notre façon d'être Eglise et d'être Témoin de Jésus. L'épidémie du Covid nous y appelle avec insistance. Oser sortir des sentiers battus ou des manières jusqu'ici classiques de faire rayonner Jésus et l'Evangile. C'est ensemble, par exemple dans les tables rondes que nous pourrons avancer sur ce chemin. Merci

Applaudissement de l'assemblée

<u>Avis du CP par Cédric Castella</u>

Après entretien avec le pasteur Gérard Stauffer et discussion, le Conseil émet un préavis favorable à l'élection de M. le pasteur Gérard Stauffer à un nouveau mandat ministériel pour les raisons suivants :

- Stauffer a une connaissance approfondie de la paroisse, tant au niveau des paroissiens qu'à celui de son fonctionnement et de son développement.
- Il collabore avec satisfaction avec le Conseil de paroisse et est une force de proposition de solutions.
- Il a su progresser et se remettre en question pour relever de nouveau défis. En particulier, il poursuit une formation de formateur d'adultes, ce qui représente un atout important dont la paroisse ne devrait pas se priver. Le Conseil de paroisse partage son souhait de faire de la paroisse un lieu de formation.
- Il a à cœur de transmettre la parole de Dieu tant lors des cultes que lors des soirées qu'il anime (Goûter Dieu, par exemple).
- Il a su brillamment s'adapter aux situations créées par la pandémie actuelle en ayant le souci de transmettre les cultes par Internet.
- De façon générale, il s'est montré ouvert aux changements tout en restant soucieux de rester fidèle à la tradition protestante et plus particulièrement à ses fondamentaux, à savoir les 5 « solas » :
    - Sola scriptura (par l'Écriture seulement)
    - Sola fide (par la foi seulement)
    - Sola gratia (par la grâce seulement)
    - Solus Christus (Christ seulement)
    - Soli Deo gloria (à Dieu seul la gloire)

En ces périodes où il est de mise de tout relativiser et remettre en question, il a paru fondamental au Conseil de paroisse de redonner toute sa valeur à ces fondamentaux, et tout particulièrement au premier : seule l'Écriture Sainte est la référence absolue de notre croyance.

- Il entretien une bonne collaboration avec notre autre pasteur Emmanuel de Calonne. Le Conseil de paroisse estime que les deux pasteurs actuels de notre paroisse sont complémentaires et représentent ainsi une diversité bienvenue et perçue comme un atout.

Le Conseil de paroisse est conscient des éléments qui peuvent être évoqués en défaveur de la réélection de M. Stauffer. En particulier :

- Du fait de son ancienneté, le salaire de M. Stauffer est plus élevé que celui d'un pasteur plus jeune. Cet argument ne nous semble cependant pas acceptable, et éthiquement incorrect. Nous vivons dans une société où chacun doit pouvoir trouver sa place. L'engagement de personnes de plus de 50 ans est devenu un vrai problème, justement pour cette raison salariale. Elle conduit à se priver de l'expérience et des compétences de ces personnes. L'Église doit-elle également suivre ce genre de raisonnement purement économique, au détriment de toute considération pour les personnes concernées ? Nous ne le pensons pas et estimons que ce serait indigne de notre Église.
- Un nouveau pasteur, apporterait peut-être du « sang neuf » à la paroisse, mais cela supposerait un très grand travail d'adaptation, tant avec le Conseil de paroisse qu'avec les paroissiens. Nous n'avons en outre aucune garantie que le résultat serait à terme « meilleur ». Il serait simplement à coup sûr différent. Nous estimons que la continuité est un élément important pour la vie de la paroisse.
- Le Conseil de paroisse est conscient que certains paroissiens ne souhaitent pas la réélection de M. Stauffer. Il considère que ces oppositions sont le reflet de situations et de blessures très anciennes et qui ne sont pour certaines plus d'actualité. En ce qui concerne la perception que certains peuvent avoir d'une conception qui ne correspondrait pas à l'image qu'ils se font du protestantisme, le Conseil de paroisse tient à affirmer qu'au contraire, de son point de vue, il a pu constater à quel point M. Stauffer est fidèle à la tradition réformée tout en étant ouvert à l'expression de formes variées d'expression de cette foi. Il partage donc le souci de M. Stauffer d'organiser des tables rondes sur des sujets de la vie de l'Église afin de permettre à chacun de s'exprimer mais aussi d'entendre les motivations de celles et ceux qui ont une vision différente. La recherche de l'unité passe par l'acceptation de la diversité et le respect des opinions. Nous sommes persuadés que cet objectif est important et qu'il permettra à la paroisse de grandir dans sa vie spirituelle.

Discussion-question de l'assemblée

Mme Bloch remercie pour toutes ces explications du pourquoi le pasteur Stauffer va reconduire un mandat. Elle souhaite juste faire une remarque : M. Stauffer, sachant que la paroisse est divisée et comme vous l'avez déjà dit depuis des années, est-ce vraiment servir la paroisse si chacun et chacune doit se sentir bienvenu. Elle a de la peine à croire que ce soit au service de la paroisse et pas la paroisse au service du pasteur. De nombreux paroissiens se sont éloignés à cause de cette situation. Vous avez mentionné l'harmonie entre vous tous, conseil de paroisse, les pasteurs. Elle ne trouve pas cela très bénéfique pour eux les paroissiens. C'est dangereux cette harmonie entre eux, cela donne une opposition, un front contre les paroissiens.
Effectivement, vous êtes toute l'équipe et je critique aussi le règlement ecclésiastique qui permet à un pasteur de rester à vie dans une paroisse. Elle regrette beaucoup.
Elle souhaiterait savoir où est l'esprit critique. Les tables rondes, on les a déjà eues, que chacun est

bienvenue. Elle se posent beaucoup de question sur cette réélection.
Selon les motivations du conseil de paroisse, tout est en ordre pour une réélection. Elle se demande où est l'esprit critique.

M. Stauffer : les tables rondes ont déjà été faites, c'est exact mais il y a plusieurs années en arrière, env. plus de 15 ans. Il ne se souvient pas de qui des paroissiens se trouvaient à ces tables rondes. Son souvenir des tables rondes de l'époque, c'est que les questions de fond n'étaient pas traitées, les véritables questions de fond. C'est son impression personnelle.
Lors de ces tables rondes, il n'avait pas l'expérience qu'il a aujourd'hui. Avec son expérience acquis, il a affiné sa perception des choses, sa vue de l'Eglise, conception de l'Eglise, l'image qu'on a de Dieu, sa manière que l'on croit que c'est juste de le servir ou pas.
Pourquoi souhait-il faire des tables rondes en 2021 ? Il s'est rendu compte, dans les 12 derniers mois, que ce qui divise ce n'est pas la personne, du pasteur Stauffer mais plutôt des manières de concevoir l'Eglise, le rapport de chacun avec la Bible. Ce qui divise ce n'est pas le papier d'emballage/étiquette de la bouteille mais c'est le contenu. D'une certainement manière, il fait partie de l'étiquette de la bouteille, il n'est pas le contenu. Il est donc nécessaire que les paroissiens puissent discuter ensemble, les gens de différentes sensibilités, afin de reparler de comment par exemple on voit le culte.

Cédric Castella répond par rapport aux remarques au conseil de paroisse. Comme il l'a compris, Mme Bloch reproche au conseil de paroisse d'être uni avec les pasteurs. Cet élément lui semble être un élément fondamental. Il peut y avoir des divisions dans la paroisse sur la perception de la vie de l'Eglise mais est-ce que ces divisions cesseront si on change de pasteur. Un changement de pasteur ne va pas supprimer les divisions. Il serait favorable si la paroisse désire travailler sur ces divisions, c'est un point important et le conseil de paroisse en est conscient. Le problème ne se situe pas au niveau de la personne mais au niveau de la perception différente.
Par rapport au pasteur, au début Cécric Castella n'était pas un grand supporter du pasteur Stauffer mais il a appris à lui faire confiance, à l'apprécier. Il y a eu un apprivoisement réciproque. Ils ont appris à se comprendre. Cédric Castella a appris à apprécier toutes ces qualités, toute sa perception, toute sa spiritualité. Il a constaté que certaines personnes sont restées sur des blessures du passé sans essayer de comprendre ou de changer. Ces personnes ne sont pas vraiment présentes lors des cultes, n'écoutent peut-être pas les prédications qui ont été faites et les messages mis sur internet. Certains restent figer dans le passé et elles ne se rendent pas compte de ce qui est la réalité actuelle. Nous devons construire quelque chose ensemble mais cela ne veut pas dire que le conseil de paroisse soit divisé avec les pasteurs. Il est important que nous travaillions ensemble.
Il serait également important que les paroissiens voient à quel point le pasteur Stauffer a une spiritualité forte et puissante et un dévouement envers la paroisse.

Danielle Guillod est depuis quelques années dans la paroisse. Elle trouve que les 2 pasteurs sont très à l'écoute et aide les personnes en cas de besoin.
Au début, elle avait entendu qu'il y aurait des débats sur l'amour, sur le message du Christ. Le plus grand message du Christ, c'est le pardon et l'amour des uns et des autres. Elle a un peu de peine avec les débats par rapport aux personnes qui proclament la parole du Seigneur parce que du moment que la parole est donnée, peu importe la personne. SI la parole apportée est juste, nous n'avons pas à juger la personne. Ce genre de débat la rend très triste.

Georgette Vionnet fait référence aux remarques de M. Castella concernant les blessures du passé. Effectivement des blessures, il y en a eu mais, qui ne sont pas dû au pasteur Stauffer. Au contraire, le pasteur Stauffer a toujours su la tempérer, l'aider et lui expliquer. C'est ce qui a fait que par la prière aussi elle a pu cicatriser ses blessures. Elle ne veut pas revenir sur le passé. Merci au pasteur Stauffer pour son aide.

Christelle Lekeufack souhaite soulever plusieurs points. Nous sommes arrivés dans la région, il y a 10 ans et avant cela nous étions dans d'autres paroisses, d'autres églises. C'est dans la paroisse de Bulle, qu'ils se sentent bien.
Lors de leur arrivée dans la paroisse, le pasteur Stauffer a baptisé leur dernier enfant. Ils ont eu de nombreux échanges ensemble et ont appris à le connaître. Ils ont passés de très bons moments avec lui. Dernièrement, leur fille a vu le film de son baptême et a été émerveillé de constater que c'était le pasteur Stauffer qui l'avait baptisé.
Le pasteur Stauffer a les 2 ainées pour le catéchisme en ce moment. Il est confronté à beaucoup de questions par les catéchumènes. Souvent ce sont des questions très pertinentes et qui font beaucoup de bien à tous ces jeunes. Suite aux divers thèmes pris lors du caté, cela donne un sujet de conversation au sein de la famille.

Jacqueline Steiner : cela fait 8 ans qu'elle est venue dans la paroisse, avant dans la paroisse de la Tour-de-Peilz. Elle a retrouvé une nouvelle famille au sein de la paroisse de Bulle. Elle a plaisir à s'y investir par exemple Goûter Dieu, Evangile de Marc. Plus elle va en avant avec le pasteur Stauffer et plus elle l'apprécie parce qu'à chaque fois qu'elle a une question, il est toujours présent pour y répondre. Elle ne souhaite pas que le pasteur Stauffer parte car elle perdrait à nouveau un bout de sa nouvelle famille de Bulle.

Jacky Brandt souhaite partager quelques réflexions personnelles. Etonnamment, cela va dans la direction de ce que les pasteurs ont dit ce matin.
Quand bien même le pasteur Stauffer resterait à Bulle jusqu'à sa retraite, permettez-moi d'exprimer ma préoccupation quant à l'avenir de notre paroisse. Elle ne peut s'installer dans une sorte de conformisme et encore moins de routine. Elle a besoin d'un souffle rédempteur. La paroisse n'est plus ce qu'elle était il y a 25 ans. Il y a eu une nouvelle génération quand M. Stauffer est arrivé. Lui, non plus n'est plus le même. Les paroissiens en général ne s'engagent pas seulement par conviction, moi le premier. Il est devenu critique même si dans son cœur une étincelle brille toujours. Il vit au jour le jour, parfois un peu à la carte et tient à ce qu'on lui donne des repères et à être guidé. De son côté, le pasteur n'est plus le chef, le leader incontesté, il devient le responsable de projet. Le coach des laïcs.
Il faut s'attendre que les prochaines années vont osciller entre maintenance et renouvellement.
Je dis cela spécialement pour les jeunes qui sont là ou pas là. Je vois l'engagement de la paroisse d'avantages avec les paroissiens.
L'Eglise a beaucoup à apporter à la société. Son message pertinent, elle doit l'affirmer publiquement quand cela est nécessaire. La spiritualité réformée ne ressemble pas à une religion statique ou fondamentaliste, elle nous invite au changement continuel, à l'ouverture, à rompre avec les habitudes ou rechercher de nouveau cheminement. L'Esprit divin apporte ce renouveau, basé sur des remises en question continuelles, sur le pardon qui manque parfois dans la paroisse. En se consacrant à l'essentiel et en essayant de se libérer d'espace secondaire.
Voilà pourquoi j'ai ses convictions et pour moi le fait d'être croyant et citoyen m'est très important, j'y apporte beaucoup d'importance en ayant pour référence l'Evangile. C'est un rempart à toutes les formes de dissuasions, de tentations, d'usurpations que nous sentons dans la société à l'heure actuelle. Vous en avez vu des exemples actuellement dans les semaines qui sont en train de se passer par rapport à la campagne pour les multinationales responsables.
Comment grandir ensemble au-delà de nos divergences ! c'est normal qu'ils y en aient, et malgré nos faiblesses humaines. Quelle vision voulons-nous développer dans notre paroisse pour vivre encore mieux ensemble, mieux nous connaître, davantage communiqués entre nous, partager nos préoccupations réellement de part et d'autre et nos projets. Au lieu de réagir et de rester indifférent.
Cette période de Covid nous invite à nous remettre en question par rapport à notre vocation de chrétien, que ce soit dans la famille, au travail ou dans la société. Essayons d'entreprendre toutes choses avec la main de Dieu, alors nous pourrons transmettre la paix et la confiance que nous attendons

particulièrement en ces moments difficiles du coronavirus.
Voilà nous pouvons nous mettre joyeusement à l'ouvrage et oser une nouvelle aventure !

M. Stauffer remercie M. Brandt pour sa prise de parole. Ce qu'il dit par rapport à l'évolution du ministère pastoral, par rapport à ce qu'il voit comme étant l'avenir dans la manière comme l'Eglise doit faire rayonner l'Evangile, c'est ce don il faisait mention dans sa présentation en début de matinée. Le pasteur Stauffer y souscrit et il se réjouit de l'avoir, pas seulement M. Brandt mais tous les autres paroissiens, aux tables rondes afin de parler de ces choses-là, y compris de parler comment est-ce que les paroissiens voient le ministère pastoral.

Olivier Pralong croit que Dieu regarde au cœur des gens. Ce qu'il a entendu, c'est que le pasteur Stauffer a toujours à cœur de de s'engager dans cette paroisse, de servir Dieu et de nous servir et pour lui c'est fondamental. C'est également important de savoir que le conseil de paroisse le soutient. Il se réjouit de cette bonne entente au sein du conseil de paroisse et il prie pour que cela continu. Il a à cœur de soutenir le pasteur Stauffer. Ce n'est en tout cas pas une question d'âge ou d'argent mais c'est une question d'avoir à cœur d'aimer Dieu, de partager l'Evangile et en tant que pasteur, en tant que berger de nous amener à Jésus, qui est le bon berger.

Christel Woestelandt souhaite réagir à 2-3 choses dites, tel que nécessité du souffle nouveau, d'un esprit critique. Elle est choquée par cette réaction car elle a toujours trouvé chez le pasteur Stauffer une grande capacité à se remettre en cause, et c'est exceptionnel. Ce n'est pas parce que nous faisons venir un jeune qu'il sera capable de se remettre en cause. Elle est catéchète et il est arrivé que le pasteur participait à une réunion et y a proposé une nouveauté pour le culte des familles et les catéchètes n'étaient pas du tout motivé avec sa proposition, il acceptait le fait que les catéchètes ne souhaitaient pas soutenir sa proposition. Il a une grande capacité d'adapter les propositions de l'Eglise à la société actuelle. Lors de la pandémie, il a pu répondre aux demandes de faire des cultes télévisés. On sait que ce n'est pas facile. Elle le remercie grandement.
Elle rejoint Mme Lekeufack, lorsqu'elle dit que les jeunes sont heureux de faire le caté avec lui. Mme Woetelandt s'occupe des primaires mais souvent elle dit à ses élèves, tu verras le caté avec le pasteur Stauffer sa bouge. Il n'y va pas de mains mortes sur les questions, il ne craint rien. Elle pense que les jeunes ont vraiment besoin de cela. Il ose les bousculer un peu. Il est vrai que l'on remet en question son âge mais justement c'est une force tranquille, cela permet d'être assuré et rassuré.
Elle souhaite le remercier pour sa très grande disponibilité. Il est disponible lorsque l'on fait appel à lui, il est à l'écoute, il est aimant : vous l'avez dit vous-même M. Stauffer, vous aimez cette paroisse. Elle trouve que cela se sent. Merci

M. Danton : lui est son épouse ne sont pas paroissien mais il souhaite dire une chose importante. Il est baptisé depuis un moment et il y a une chose dont il s'est aperçu c'est que le principal, comme le dit M. Brandt, c'est Jésus Christ. M. Stauffer s'y puisse et rayonne certaines choses c'est parce qu'il va à la source. Et nous devons aller à la source, c'est Christ. Le reste, c'est secondaire. D'ailleurs lorsque l'on parle de stimulation du Saint-Esprit, elle viendra parce qu'il n'y aura pas seulement le pasteur Stauffer mais d'autres, vous et moi-même, qui accueilleront et auront la foi de nous avancer dans un pourparlers à un accord commun. Regardez les actes des apôtres, lorsque Jésus est parti d'autres personnes se sont réveillés, qui avaient une impulsion. Pierre même, après avoir été aussi lâche, il a eu la foi de s'avancer. Voilà c'est ce qu'il pense, pas seulement le pasteur Stauffer mais également d'autres. Merci

Christian Paccaud veut juste dire au sujet du pasteur Stauffer, la qualité de son travail. Il le côtoie tous les jours et constate que c'est un grand travailleur. Il ne compte pas ses heures, ne compte pas son investissement. Ce sont des choses qu'il est important de relever. Il donne beaucoup de sa personne, de son temps pour la paroisse qui prend du temps par rapport à sa famille. Il veut remercier le pasteur

Stauffer pour tout son travail. Le pasteur Stauffer est quelqu'un d'intègre, d'honnête, de sincère. Dernièrement au Goûter Dieu, ils essaient de méditer sur le fait d'être soi-même et le pasteur Stauffer est dans cette direction-là, d'être soi-même avec ses qualités et ses défauts. Il y a eu des blessures mais il n'a pas cette rancune, il est dans une démarche de pardon.

Sortie de Gérard, remise de son vote / et sa famille selon point 4

Mme Ducry-Rey demande au pasteur de déposer son vote et de quitter la salle.

Discussion-question de l'assemblée sans le ministre

Mme Ducry-Rey rappelle le moment de discussion libre et sans jugement. Elle donne la parole aux paroissiens qui souhaitent poser des questions au conseil de paroisse ou émettre un point de vue.

La parole n'est pas demandée.

Vote à bulletin secret

La réponse souhaitée doit être entourée afin que le bulletin soit valable.
Les scrutateurs rassemblent les bulletins de vote et quittent la salle pour le dépouillement des votes.

Pendant le dépouillement, veuillez ne pas vous déplacer, des vidéos seront projeter, merci de ne pas chanter.

Mme Ducry-Rey : M. Stauffer est réélu par 46 pour, 10 contre et 2 abstentions.

L'assemblée applaudit le pasteur Stauffer.

Point 6 : Election des conseillers(ères) de paroisse législature 2021 - 2024

Décision : Cédric Castella, Mark Stalder, Benoît Yogo, Annette Granier, Gwennaëlle Ducry-Rey sont élus tacitement (liste des 10 paroissiens remplie)

Décision : Rachelle Dokou et Charlotte Masmejan ont été élues tacitement par l'assemblée de paroisse

La paroisse a 7 postes de conseiller de paroisse à repourvoir.

Selon l'art. 82 :

1. Les membres du Conseil de paroisse sont élus à bulletin secret par l'Assemblée de paroisse pour une durée de 4 ans. La réélection est possible.
2. Les propositions doivent être adressées au Conseil de paroisse 30 jours avant l'Assemblée de paroisse au moyen d'une liste signée par la candidate ou le candidat et 10 paroissiennes ou paroissiens bénéficiant du droit de vote.
3. S'il y a moins ou le nombre exact de candidates ou de candidats à l'élection que de postes à pourvoir, les candidates ou les candidats proposé-e-s sont tenu-e-s pour élu-e-s.

Les personnes suivantes ont transmis leur liste avec la signature de 10 paroissiens : Cédric Castella, Mark Stalder, Benoît Yogo, Annette Granier, Gwennaëlle Ducry-Rey

Ces 5 personnes sont donc élues tacitement
L'assemblée les applaudit.

Il y a 2 postes vacants comme conseiller de paroisse qui peuvent être occupé par le paroissien ou la paroissienne qui souhaitent se présenter (majeur).
La personne élue a un délai de 3 jours après avoir eu connaissance du résultat de l'élection si elle accepte ou non ce poste.
Selon l'art. 82 (extrait) : ....«Si un nombre insuffisant de candidates ou de candidats est proposé dans ce délai, chaque paroissienne et paroissien majeur-e sera éligible à l'Assemblée de paroisse pour les places vacantes. Dans ce cas, la personne élue devra déclarer dans un délai de 3 jours après avoir eu connaissance du résultat de l'élection si elle l'accepte. S'il n'est pas possible d'élire un Conseil de paroisse entier à l'Assemblée, le Conseil synodal détermine la procédure à suivre. »

Rachelle Dokou

En cette période de Covid, elle a été très prise par son travail. De ce fait, elle n'a pas eu le temps de contacter des paroissiens afin qu'ils la soutiennent pour sa réélection.
Ces 4 dernières années ont été très intensives. Elle est consciente que de nombreuses choses sont à faire, à mettre en place dans la paroisse. Elle aurait plaisir à se représenter pour un nouveau mandat en tant que conseillère de paroisse. Elle souhaite continuer à s'engager pour la paroisse afin que chacun et chacune soit bien auprès de la paroisse.

Mme Dokou rappelle les tâches des conseillers : 7 conseillers, 2 ministres. Chacun conseiller est responsable d'un dicastère :
- Mme Ducry-Rey : présidente et s'occupe des relations extérieurs, gestion de la paroisse, signature officielle avec la secrétaire, collaboration étroite avec la vice-présidente
- Mme Granier : vice-présidente, responsable RH, service d'entraide, la Mission
- Cédric Castella : informatique, communication, une partie de la jeunesse
- Benoît Yogo : bâtiments, travaux et téléphonie
- Mark Stalder : finances, commission de l'orgue
- Raphaël Bär : formation d'adultes
- Rachelle Dokou : l'enfance (école enfantine, primaire, secondaire)

Malgré les différents dicastères, nous travaillons de manière collégiale. Les décisions d'un dicastère à l'autre sont prises en respectant les points de vue de chacun. Le conseil de paroisse se réunit 1 x par mois ou plus si besoin. Entre conseiller, nous nous soutenons et nous entraidons les uns, les autres. A chacun notre manière et dans l'unité, nous contribuons ainsi à garder l'harmonie dans la vie paroissiale.

Mme Ducry-Rey rappelle que ce qui vient d'être présenté, ce sont les dicastères actuelles. Lors du prochain mandat, les dicastères peuvent être redistribué entre les conseillers lors de la 1ère séance du mandat, soit début janvier 2021.

Mme Drucry-Rey demande si quelqu'un de l'assemblée serait intéressé à un poste de conseiller. Ce rôle est surtout pour servir Dieu, servir la Paroisse.

M. Castella sait très bien qu'il est difficile de se prononcer lors d'une assemblée. Il manque une personne. L'engagement en tant que conseiller demande un certain travail mais c'est un travail

intéressant. La répartition des dicastères peut changer en fonction des compétences de la personne. La paroisse construit non seulement avec le conseil de paroisse mais également avec chaque paroissien. Nous sommes actuellement dans une période un peu plus difficile car il y aura des défis à relever et que nous avons besoin de toutes les forces possibles. Même si vous vous sentez un petit peu pas vraiment à la hauteur de ce poste, par pur modestie, dites-vous bien que d'une part nous serons là pour vous aider si nécessaire, d'autre part il y a plus haut que nous, les conseillers, pour vous aider. Nous sommes dans une Eglise et nous savons donc très bien que l'aide vient de l'Esprit, du Christ donc il n'y a pas de problème de ce côté-là. Ce qui compte, c'est la volonté de vouloir faire quelque chose pour la paroisse et l'acceptation de se dire que c'est peut-être maintenant le moment pour moi de faire quelque chose dans un cadre différent et d'accepter cette mission-là. Même si cela prend du temps, c'est un travail qui fait plaisir, qui fait du bien, pour lequel on a la satisfaction d'un engagement en faveur de la paroisse, de l'Eglise, du Christ, de Dieu. Parmi vous, il y a certainement des gens qui ont des caractéristiques, des possibilités, nous sommes tous unique. Nous serions ravis que l'un ou l'une d'entre vous lève la main pour essayer. L'âge n'a pas d'importance (la jeunesse peut apporter une énergie souhaitable et l'âge peut apporter une expérience).

Mme Ducry-Rey propose un Stop Prière (2 minutes).

Mme Ducry-Rey redemande à l'assemblée si quelqu'un souhaite se présenter comme conseiller/ère de paroisse. L'assemblée peut proposer des personnes qui seront soumis au vote et suite à ce vote, la personne a 3 jours pour donner sa réponse, si elle souhaite être conseiller/ère de paroisse ou non.

M. Castella rappelle que sur le bulletin de vote, chacun pourra mentionner celui ou celle qu'il souhaite comme conseiller/ère de paroisse. Il est possible de mentionner des personnes qui ne sont pas présentes aujourd'hui à l'assemblée de paroisse. Une fois que les bulletins de vote seront dépouillés, si une personne à la majorité des voix, elle pourra être élue. Ensuite cette personne aura 3 jours pour donner son accord en tant que conseiller/ère de paroisse pour le mandat 2021-2024 ou non. Le nom de la personne est libre mais ce doit être un paroissien de la paroisse de Bulle-la Gruyère à partir de 16 ans.

Propositions :
Emmanuel de Calonne propose Christelle Lekeufack ne souhaite pas pour l'instant de s'engager dans le conseil de paroisse car elle est en reconversion professionnelle à la HEP de Lausanne à 100 %. Pour l'instant serait trop grand investissement et elle a également une famille. Peut-être en 2024, elle pourrait l'envisager.

Vinicius Stauffer propose Roland Vuillème. Ce n'est pas possible car il n'est pas paroissien

Cédric Castella pense à Charlotte Masmejan. Charlotte Masmejan y a réfléchi et pensé mais le problème c'est qu'elle va partir en août 2021 en année linguistique. C'est un peu un problème d'agenda à moins qu'il soit possible de s'arranger. Son engagement en tant que conseillère, l'intéresserait vraiment. Dans la prière, elle se sentait guider mais que cela devait venir de l'assemblée. Le message est clair mais c'est juste un problème d'agenda.

Selon Cédric Castella, il est possible de vivre durant une année avec une personne en stage linguistique si elle se sent appelée et intéressé par le poste. Il ne faut surtout pas manquer cette occasion. Personnellement, il trouverait bien de l'avoir au sein du conseil de paroisse.
Gwennaëlle Ducry-Rey rappelle que les conseillers travaillent en binôme et que cela permet d'être remplacé très facilement lors d'absence d'une personne. Si une absence est programmée, elle ne voit

pas non plus de problème. Souhaites-tu te proposer en tant que conseillère de paroisse ?
Gérard Stauffer : avec la technologie actuelle, on a dû faire un conseil par Zoom donc cela lui permettra d'être malgré tout présente lors des séances.

Gwennaëlle Ducry-Rey : si Rachelle Dokou et Charlottre Masmejan acceptent de se présenter, elles peuvent être élu tacitement mais cela dépend de l'assemblée. Veut-on voter étant donné que 2 personnes acceptent de se présenter comme conseillère de paroisse. Selon le règlement, l'élection se fait tacitement si le nombre de place correspond au nombre de personnes. Merci donc ä Mme Dokou et Mme Masmejan qui sont élus tacitement par l'assemblée et nous les félicitions pour leur élection.

Temps de parole au pasteur Stauffer suite à son élection

Le pasteur Stauffer veut d'abord dire un tout grand MERCI aux personnes qui ont renouvelées leur confiance à son égard. Il souhaite également dire aux autres personnes, svp quand il y aura des tables rondes, venez. On a également besoin de vous. Comme M. Danton l'a dit dans sa prise de parole, l'Eglise ce n'est pas le pasteur ou les pasteurs, ni le conseil de paroisse mais c'est la paroisse vous tous. C'est à travers de vous tous que Jésus veut rayonner. Il veut rayonner au travers de chacun et chacune d'entre vous, avec votre histoire, avec votre sensibilité donc ne restez pas en retrait. Venez afin que nous puissions construire ensemble, avancez ensemble. Certainement qu'au travers de vos sensibilités, de vos histoires respectives, il y a quelque chose d'unique que le Saint Esprit peut apporter au développement de cette paroisse. Merci à vous tous

Point 7 : Election de la commission de révision des comptes, législature 2021-2024

Décision : Maurice Houriet, Patrick Audemars et Olivier Pralong sont élus dans la commission de révision des comptes, législature 2021-2024

Article 111 *Commission de révision des comptes (extrait)*

1. L'Assemblée de paroisse élit une Commission de révision des comptes de 3 à 5 membres, dont la durée de fonction est identique à celle du Conseil de paroisse.

Mme Ducry-Rey donne la parole à M. Mark Stalder (responsable dicastère finances) pour présenter la commission de révision des comptes.

La Commission de révision des comptes a pour principal objectif de vérifier de façon indépendante la bonne tenue des comptes de la Paroisse.

Elle se réunit un minimum de deux fois par année avec la caissière, Mme Corinne Valley et le responsable des finances du CP afin de :

- vérifier la bonne tenue des comptes à l'occasion de la clôture annuelle de l'exercice en cours. Ceci implique un passage en revue des postes du pertes et profits, avec un regard critique sur écarts (par rapport au budget ou à l'exercice antérieur), et des écritures de bouclement.

- vérifier l'exactitude des valeurs aux postes du bilan (caisse ou des écritures plus importantes tels que les divers comptes bancaires de la paroisse).
- apporter un regard critique à l'élaboration du budget du futur exercice (analyse critique de cette mise en place du budget).

Mme Ducry-Rey présente les membres de la commission actuelle :

- Patrick Audemars
- Maurice Houriet
- Lionel Fehr

Le conseil de paroisse souhaite 3 personnes dans cette commission, Messieurs Audemars et Houriet sont d'accord de se présenter pour un nouveau mandat. Nous recherchons donc une 3ème personne, est-ce que quelqu'un se sent appeler en sachant qu'il y a moins de travail que pour le conseil de paroisse ? Personne qui aime les chiffres, qui a à cœur cette paroisse.

Mme Ducry-Rey : Seigneur, tu connais l'état de la paroisse, tu vois vraiment ces finances, ces budgets plus comme il va être présenté après. En plus avec ce coronavirus avec ce système fiscal, la réforme fiscale qui a été changée. Nous devons être attentif à cela. Il est important d'avoir les réviseurs de compte. Seigneur, tu connais toutes choses. Seigneur, le conseil de paroisse souhaite vraiment une 3ème personne, afin de soulager les 2 autres personnes. Seigneur ouvre-nous les yeux, guide-nous sur cette personne. Au nom de Jésus, Amen.
Avez-vous des propositions ?
Brigitte Martinet demande de présenter un peu M. Lionel Fehr.
Gwennaëlle Ducry-Rey rappelle que M. Lionel Fehr a été élu, il y a 2 ans et qui fait donc partie du mandat actuel mais qui ne désire pas poursuivre. Le conseil de paroisse cherche une 3ème personne.

Mme Ducry-Rey invite l'assemblée à remplir le bulletin de vote à y indiquer une 3ème personne de leur choix.

Les scrutateurs sortent de la salle pour le dépouillement du vote

Résultats des votes :

- Maurice Houriet et Patrick Audemars sont élus avec une majorité
- Brunner Philippe 6 voix, Valérie Probst 5 voix, Marc Ruffieux 4 voix et Olivier Pralong 3 voix

Philippe Brunner : ça fait effectivement plaisir de recevoir quelques voix mais nous devons rester humble. Il souhaite informer l'assemblée, qu'il a été sollicité au préalable par présidente du conseil de paroisse et il lui avait répondu non pour un tel poste. Aujourd'hui, il souhaite rester sur sa 1er décision et ne souhaite pas prendre cette fonction.

Valérie Probst n'accepte pas cette fonction mais merci pour les voix en sa faveur. Mais elle serait plutôt intéressée pour filmer des cultes ou autres.

Olivier Pralong : si personne ne veut prendre en charge cette fonction et que l'assemblée souhaite qu'il s'engage, il le fera du mieux possible bien entendu sauf si M. Ruffieux souhaite le faire.

Marc Ruffieux préfère laisser cette fonction à Olivier Pralong et il l'en remercie.

Mme Ducry-Rey remercie Patrick Audemars, Maurice Houriet et Olivier Pralong pour cette élection.

Point 8 : Budget 2021 :

a) Présentation
b) Questions
c) Rapport de la Commission de révision des comptes
d) Acceptation du taux de mission
e) Approbation
Décision : Le taux de mission est accepté par 46 pour et 1 abstention
Décision : Le bduget 2021 est approuvé par 43 pour et 1 abstention

a) Présentation

Le budget a été remis en début de séance (voir annexe)

M. Stalder : comme informé lors de notre dernière assemblée de paroisse, le conseil de paroisse est préoccupé par le budget 2021. Cela tient du Covid et ces conséquences actuelles et potentielles au niveau économique, le chômage partiel, beaucoup de personnes en RHT et des possibles faillites dans certains secteurs, la restauration, l'hôtellerie, le tourisme et avec des licenciements qui peuvent en résulter. Par conséquent, il est possible que nous observions une baisse globale de l'ordre de 10% de l'impôt sur les personnes physiques.
Nous avons été un peu plus conservateur dans le budget, nous avons estimé une baisse de budget de 7.5 % de l'impôt sur les personnes physiques. Nous avons également dû tenir compte de la nouvelle loi de la réforme fiscale par rapport à l'imposition sur les personnes morales. Cette nouvelle loi s'applique dès le 1er janvier 2020 mais ce fera sentir en 2021.

Il y a une grande inquiétude par rapport aux rentrées fiscales et pour cela le conseil de paroisse a été très prudents dans l'élaboration du budget, notamment en tablant sur une baisse de 10 % sur les charges variables par rapport au réel estimé en 2020.
Comme vous pouvez le constater sur le document remis, malgré cette baisse de 10 % de ces postes variables, nous prévoyons donc une perte de CHF 61'880.00, ce qui représente 4,92 % des charges en sachant que le maximum est de 5 % de pertes par rapport au total des charges.
Afin d'arriver à ce montant, le conseil de paroisse a décidé de prévoir l'utilisation de réserves. La réserve générale de la paroisse qui provient de l'excédent de recettes 2019 (CHF 13'300.00) et des réserves faites lors des précédentes années de CHF 58'000.00.

Bien entendu, le conseil de paroisse espère ne pas devoir faire appel à l'utilisation de ces réserves, tel que prévu dans le budget. Nous le ferons qu'afin d'éviter une perte supérieure à 5 %.

Avec les bonnes nouvelles concernant le Covid, comme un vaccin prévu dans le 1er semestre 2021, et que la situation se normalise aussi pour l'économie. Nous espérons donc ne pas devoir faire appel à nos réserves.

L'assemblée devra approuver le budget et le taux de mission 0.25%
Pour rappel, lors de l'assemblée de paroisse en fin 2019, le taux de mission a été baissé de 0.30 % à 0.25 %.

Le taux de mission est obligatoire, il est transmis au Synode qui le transmette aux œuvres caritatives. Malgré une année difficile, nous proposons à l'assemblée de garder le taux de mission à 0.25 %.

b) Questions

Pourquoi une diminution au niveau des frais de ministères ?
M. Stalder : c'est suite au remplacement du pasteur de Calonne, lors de sa période sabbatique

c) Rapport de la Commission de révision des comptes

M. Houriet lit le rapport de la commission de révision des comptes (en annexe)

d) Acceptation du taux de mission

46 pour et 1 abstention

e) Approbation

43 pour et 1 abstention pour l'approbation du budget 2021

Point 9 : Location du Temple par ICF, suite : information

Cédric Castella : aucun changement depuis l'assemblée de paroisse du 15 septembre 2020. A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de la commission de recours.
Si des personnes souhaitent des informations sur ce point, merci de vous référer au PV de l'assemblée du 15.09.2020.

Point 10 : Information

Décision : Bérénice Castella fait partie de la commission d'aumônerie

Cédric Castella : dans les informations, il y a le fait qu'en ce moment, nous sommes limités à 30 personnes pour assister au culte. Ce nombre est trop juste beaucoup de paroissiens n'ont pas pu assister à certains cultes. Notre souhait est donc de revenir à des cultes qui soient aussi disponible sur internet. Il y aurait donc le culte en présentiel et ce culte sera filmé et retransmis sur internet. Le matériel nécessaire a déjà été déterminé et un budget a été prévue. Nous avons donc également besoin de personnes pour enregistrer ces cultes. Une personne serait pour l'instant intéressé de filmer les cultes mais nous ne pouvons pas confier à une seule personne ce travail. Plus il y aura de personnes formées pour l'enregistrement des cultes, moins la charge sera lourde. Ce n'est pas un travail compliqué car vous ne devez pas mettre en œuvre l'aspect technique. L'aspect technique sera pris en charge par Mikaël Ruffieux avec Messieurs Yogo et Castella. M. Ruffieux se chargera de former les gens qui devront intervenir. C'est un travail qui est accessible à tous les groupes d'âge. Ce qui compte, c'est d'avoir envie de rendre service à pas mal de gens en permettant d'avoir cette diffusion des cultes sur internet. Si 8 personnes acceptent cette tâche, cela voudrait dire un culte tous les 2 mois. Pas d'obligation de dire tout de suite, merci de me ou nous contacter en cas d'intérêt. Cela pourrait être un plus pour certaines personnes, car vous allez apprendre à utiliser ce matériel, il y aura un petit logiciel très simple d'utilisation. Ce n'est pas une tâche compliquée mais une tâche valorisante car sans ces personnes, il n'y aura pas de culte télévisé donc un investissement inutile dans le matériel. Une personne qui a accompli cette tâche peut se prévaloir de cette capacité, de faire ce genre de chose è

un plus pour elle voir même professionnellement.
Lorsque les cultes étaient retransmis sur YouTube durant le 1er vague, il y avait plus de monde qui assistaient au culte devant internet que de personnes habituellement présentent au culte. C'est donc quelque chose d'important pour nous, cela permet d'associer plus de gens à la vie de la paroisse. Merci pour votre engagement

Benoît Yogo : peut-être assistons-nous à la 1er chaîne TV de l'Eglise.
Nous recherchons une personne pour la commission de l'aumônerie. Si vous vous sentez appeler, n'excitez pas à nous contacter.
Mme Nordberg donne quelques informations au sujet de la commission de l'aumônerie. Elle fait effectivement partie de cette commission depuis sa sortie du conseil de paroisse. Il s'agit principalement de 2 réunions par année. Cette commission est une délégation du service d'aumônerie de l'HFR. Cette commission supervise l'aumônerie des hôpitaux du Sud fribourgeois, cela inclut Marsens, Billens et Raz. C'est une commission œcuménique qui se retrouve avec les responsables de l'aumônerie catholique, cela permet de savoir ce qui se passe et de vivre l'œcuménisme. Cela ne demande pas beaucoup de travail en amont, c'est surtout une présence et cela permet de savoir ce qui se passe aussi du côté protestant. Nous sommes bien entendu minoritaires, mais nous ne devons pas laisser tomber les patients protestants Madame Lekeufack était avant présente dans cette commission mais vue sa situation actuelle de reconversion professionnelle, elle a donné sa démission.

Point 11 : Divers

Pierre-Philippe Blaser, président du conseil Synodal, souhaite saluer toute l'assemblée cordialement au nom de la part de l'Eglise réformée du canton de Fribourg. Il représente ici l'institution. Dans la prière du pasteur de Calonne, il a parlé de la machine institutionnelle. Il est donc de ceux qui la font marcher, enfin il essaie mais bien sûr pas seulement pour l'institution mais pour ce qu'elle a comme objectif, c'est-à-dire de rendre possible la diffusion du message de l'évangile, rendre possible la mission de l'Eglise, des paroisses mais aussi des Eglises cantonales et aussi au niveau national. Peut-être avez-vous entendu qu'une nouvelle présidente de l'Eglise réformée de Suisse a été élue cette automne, Madame Rita Famos, pasteur zurichoise, qui vient du milieu de l'aumônerie. Elle a beaucoup travaillé dans l'aumônerie ainsi que dans le dialogue avec les autres églises chrétiennes de Suisse. Mme Famos va commencer le 1er janvier 2021 son nouveau mandat de présidente du conseil.

Une autre personne a également été élue au conseil de l'EERS, Mme Claudia Haselbacher.
Un Synode va avoir lieu, le 14.12.2020 donc très bientôt. Malheureusement, ils ne pourront pas faire ce synode en présentiel. Cette séance sera donc faite selon un système hybride avec un peu de technologie et un peu de voie de circulation. Mais au moins le Synode aura lieu et le budget pourra être voté.
Un Synode de discussions avait été planifié au mois de février, il a également été déplacé. Monsieur Castella fait partie de l'équipe de préparation ainsi que lui-même. Ils se réjouissaient de pouvoir mettre sur pied ce synode de discussion, il aura lieu au mois de septembre 2021.
Au niveau de l'Eglise réformée de Suisse, un long travail d'étude a été fait concernant la réaction des paroisses, vis-à-vis de l'épidémie. Toutes les leçons que nous avons pu en tirer, aussi bien sur le plan de questions pratiques, technologique, organisationnel mais aussi sur le plan de la manière dont nous diffusons notre message, dans la manière où nous sommes proche des gens et de toutes les leçons que nous pouvons tirer aussi sur le plan de notre vie en société. Nous sommes dans une société de la maîtrise où la science domine d'une certaine manière nos décisions, l'économie également. Tout est

parfaitement organisé et cette épidémie est venue tout bouleverser. Elle est venue aussi créer des inquiétudes dans la population et nous avons à réfléchir en tant qu'Eglise aussi de savoir comment nous faire proche des gens. Comment les accompagner dans les changements que cette épidémie implique. Ce document sera disponible dans les prochaines semaines. Documents de plusieurs pages de réflexion mais cela peut apporter beaucoup à des personnes engagées au sein du conseil de paroisse.
L'Eglise réformée du canton de Fribourg s'est engagée à soutenir les œuvres d'entraide. Ces œuvres que nous soutenons, que nous avons fondés comme l'entraide protestante suisse, Pain pour le prochain qui vont bientôt fusionnée. Également le département Missionnaire romand (Mission 21). Ce sont des œuvres que nous soutenons et malgré la baisse des collectes, nous soutenons ces œuvres et essayons de faire en sorte qu'elles tiennent le coup. Il y a aussi à l'échelle locale, une épicerie solidaire qui va se fonder à Fribourg, qui est un projet de Caritas. L'Eglise réformée au point de vue cantonal, s'est décidé de soutenir ce projet de l'épicerie solidaire.
Je vous souhaite un bon retour dans vos foyers mais surtout félicitez les nouvelles personnes élus au sein du conseil de paroisse ainsi que la réélection du pasteur Gérard Stauffer. Il se réjouit de la bonne tenue et de la bonne avancé de cette paroisse.

Cédric Castella souhaite rappeler l'importance de la votation sur les multinationales responsables qui est soutenu par l'Eglise évangélique réformée de Suisse, qui est soutenue par l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg et également soutenu par l'intégralité du conseil de paroisse de Bulle – la Gruyère. Il est important d'en parler car actuellement la situation est serrée. Elle est serrée parce que nous avons introduit le doute habituel de toutes les votations suisses. Attention si nous votons ceci, peut-être que cela ne va pas être très bon pour l'économie suisse, pour nos PME suisse cela va être trop dangereux. Il y a des arguments qui ont été donnée contre cette initiative qui sont faux, voir fallacieux, voir mensongères. Il faut bien se dire quand même que ce qui est en jeu, c'est la possibilité pour des personnes qui souffrent actuellement dans le monde, qui meurt suite à l'utilisation de certains pesticides dangereux qui sont interdits chez nous, il y a des régions entières de la planète qui sont détruites écologiquement à cause de l'activité de firme géante. Il encourage à regarder le reportage accessible sur le site pour les multinationales responsables. Nous sommes vraiment dans une situation où il y a des gens qui sont dans une souffrance extrême et la planète aussi est dans une souffrance extrême à cause de quelques moutons noirs. Cette initiative vise à permettre que ces quelques moutons noirs puissent être jugés en Suisse lorsqu'il s'agit d'entreprise avec leur siège en Suisse. Il a été dit que cela concernerait plusieurs PME, qui n'y peuvent rien si elles travaillent avec une telle entreprise qui ne respecte pas les droits de l'homme ou autres mais cela n'est pas vrai. Il doit y avoir une relation prépondérante. Nous devons effectivement avoir une économie forte en Suisse mais cela ne veut pas dire que nous accepter le nom respect des règles dans le reste du monde. Merci de voter si vous partagez mon avis.

Bérénice Castella s'exprime sur le divers concernant la commission de l'aumônerie. Elle serait d'accord de faire partie de cette commission.
Elle est applaudie par l'assemblée pour sa nouvelle fonction.

Mme Ducry-Rey remercie tous les participants à cette assemblée surtout vu -a situation actuelle. Merci
Elle remercie également :

- Monsieur Grand et Monsieur Vannaz
- Monsieur Blaser
- Madame Bisig-Charrière

- Madame Valley
- Monsieur Paccaud
- Remercie le conseil de paroisse et félicite tous les conseillers/ères réélus et la nouvelle conseillère élue
- Félicite le pasteur Stauffer pour sa réélection
- Merci à Raphaël Bär, qui sera remercier pour son mandat lors d'une prochaine assemblée
- Merci à la commission de révision des comptes

Prenez soin de vous et bon dimanche

_____